

Trou de mémoire à combler !

Par **JURISTE**, le **23/03/2006** à **22:15**

Salut à tous & à toutes sur Juristudiant !

J'ai un trou de mémoire sur la méthodologie du commentaire d'arrêt, précisément, au niveau du développement. Dans cette partie, il est exigé d'exposer le sens de la décision de justice, la valeur ou l'appréciation critique de la décision de justice (il ne s'agit pas de dénigrer le juge à travers la solution de justice) et enfin, la portée de la décision de justice. D'un autre côté, il est demandé de procéder à un va-et-vient de l'arrêt au travail rédigé découlant nécessairement des connaissances de cours et de la culture juridique.

Mon problème est de savoir laquelle de ces deux phases doit précéder ou s'il faut, au niveau de chaque partie, déterminer une partie du sens ou de la valeur ou de la portée de la décision de justice à commenter.

Hormis cet aspect du commentaire d'arrêt, un plan formé de deux parties & deux sous-parties dans chacune des parties et/ou, exceptionnellement formé de trois parties comportant trois sous-parties, est exigé.

Autrement dit, en traitant le sujet quel est l'étape qui devrait précéder le développement du plan annoncé dans l'introduction? Est-ce la partie Sens, Valeur, Portée ou La partie portant sur le plan annoncé précédemment dans l'introduction? Merci d'avance.

Cordialement Juriste !

Par **jeeecy**, le **27/03/2006** à **11:23**

Salut

deja je vais te renvoyer a cette methodologie tres complete

<http://juristudiant.com/forum/viewtopic.php?t=2190>

ensuite si tu as encore des questions, j'y repondrai avec plaisir

Jeeecy